

Actions de la Française des Jeux : attention aux arnaques aux sites frauduleux



Depuis que les actions de la Française des Jeux sont accessibles, certains sites frauduleux tentent de duper les internautes. Ces sites vont jusqu'à reprendre le logo de la FDJ pour se donner plus de crédibilité et tromper les particuliers qui souhaiteraient investir.

Avec Atlantico
Rédaction

Les actions de la Française des Jeux sont ouvertes à la souscription depuis le jeudi 7 novembre. Malheureusement, les sites frauduleux se multiplieraient afin de tromper les particuliers.

Depuis le lancement de la souscription des actions de la Française des jeux, les particuliers ont déjà demandé pour environ 200 millions d'euros d'actions, soit "un tiers de la tranche" qui leur est allouée.

La souscription va se poursuivre jusqu'au 20 novembre.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a mis en garde ce vendredi contre des sites Internet frauduleux qui proposent d'acquérir des actions de la Française des Jeux sans y être autorisés.

L'un de ces sites reprend le logo au trèfle de la FDJ ainsi que ceux de grands médias économiques. La privatisation de l'entreprise est présentée sur ce site frauduleux comme "une opportunité en or", "la bonne affaire de l'année". La plateforme invite à laisser ses coordonnées.

Selon l'AMF, "les sommes confiées par les particuliers à ces faux intermédiaires disparaissent purement et simplement. Il n'est alors plus possible de les récupérer".

Les investisseurs sont donc appelés à la plus grande vigilance.